



Dossier de presse

Annecy, le 5 novembre 2019



La mise en service de Léman Express approche : dernières étapes officielles



Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

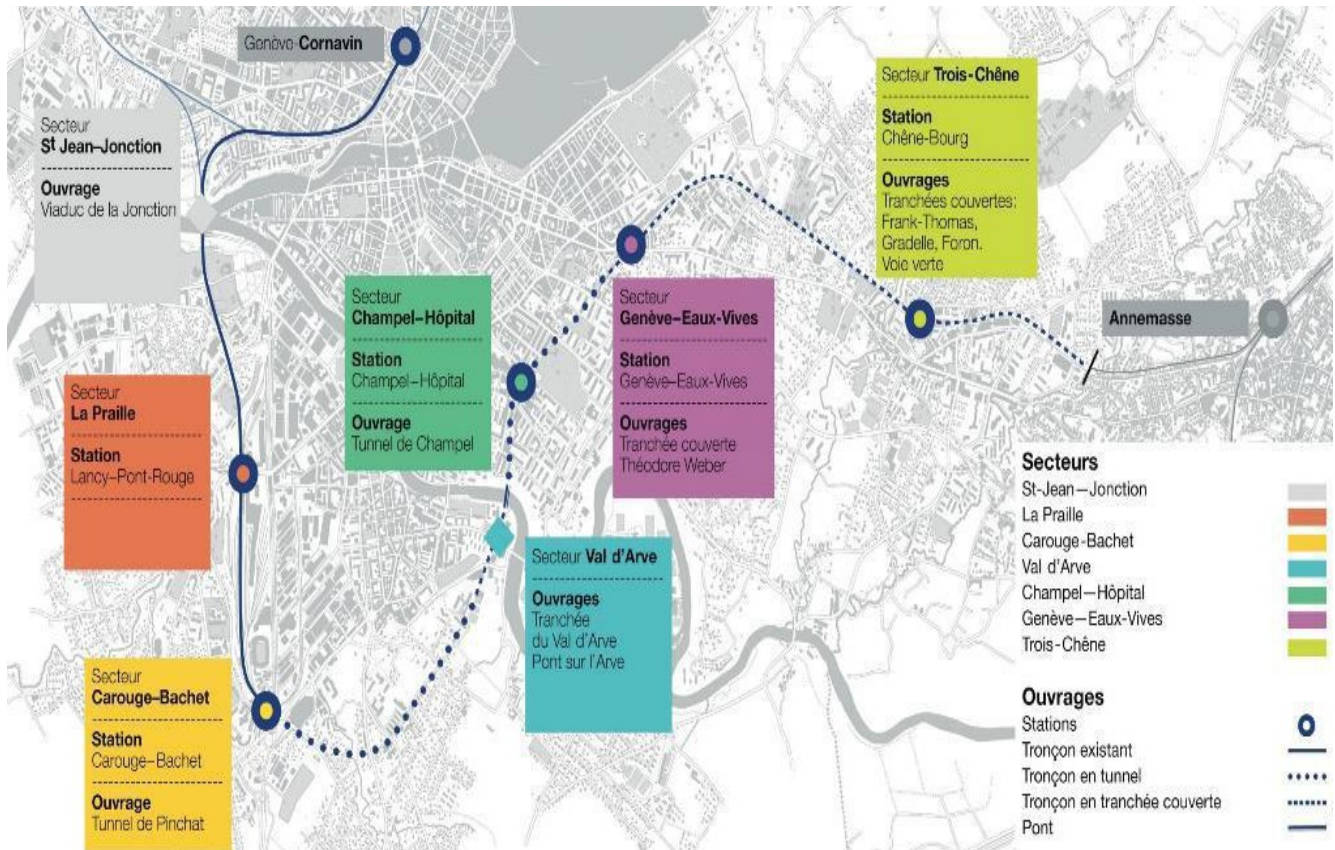
04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

[@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

Éléments de contexte

- Nouvelle liaison ferroviaire de 16 km entre les gares de Cornavin et d'Annemasse, principalement en tunnels et tranchées couvertes
- Ouverture commerciale : 15 décembre 2019
- 6 trains/heures – 50 000 voyageurs attendus /jour



La partie binationale du CEVA (2,5 km) s'étend entre la gare de Chêne-Bourg et la sortie du tunnel coté français (portail d'Ambilly).

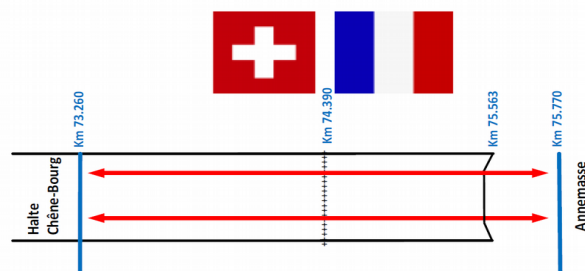


Schéma 2 – Définition de la section frontière CEVA

Le Léman Express: une exemplaire coopération franco-suisse

- Conception et réalisation de la tranchée couverte entre Annemasse et Genève : une coopération entre CFF et SNCF.
- Elaboration de procédures de sécurité et sûreté entre les services compétents français et suisses.
- Préparation de l'exploitation entre les autorités organisatrices (Région, Cantons de Genève et OFT) en lien avec Lémanis et au sein du comité de pilotage du Léman express (tarification, information, horaires).



Le Léman Express, moteur de la coopération transfrontalière

- Projet politique fédérateur pour le territoire transfrontalier.
- Vecteur de coopération en matière d'urbanisme par la rénovation urbaine dans les quartiers gares.

C'est une coopération non uniquement en terme de mobilité: sécurité des espaces publics (gares, trains...), sûreté des transports, coordination des secours, coordination des forces de l'ordre et de la justice.

Grâce à la réduction des temps de parcours, le maillage économique sera plus facile entre les sphères d'influence de Genève, du Grand Genève, des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En outre ce sera un gain en terme de qualité de vie pour les habitants du genevois français notamment

Un Plan de secours binational (PSB)

- La spécificité de l'infrastructure en tunnel a imposé l'élaboration d'un Plan de secours dédié à l'ouvrage pour la partie frontalière située entre la sortie de la gare de Chêne-Bourg et les signaux d'entrée de la gare d'Annemasse.
- Ce document fixe les modalités d'intervention coordonnées des services de secours et de sécurité lors d'événements de toute nature survenant sur cette portion frontalière
- Il intègre des dispositions spécifiquement mises en place pour l'ouvrage concerné, au regard de son caractère binational, de son positionnement en territoire fortement urbanisé et du volume de passagers transportés : Poste de commandement commun aux services de secours et de sécurité suisses et français sur la voie verte, principe de nationalité croisée des COS et COS adjoint, officiers de liaison entre les structures de commandement, etc.
- Le plan de secours a été testé, dans sa version initiale, lors de l'exercice Confine Tre, démontrant sa pertinence et sa robustesse. Les quelques ajustements relevés lors des retours d'expérience ont été intégrés dans la version signée et approuvée ce jour par les autorités suisses et françaises (précisions relatives aux structures de commandement, notamment).

